

PLAN DE DÉPLACEMENT

École Au Petit Bois

Commission scolaire de Sorel-Tracy

Ville de Sorel-Tracy

Juillet 2018



École Au Petit Bois

1060, rue des Grands-Bois
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7T7

Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Coordination de projets : Jacinthe Guimont

Recherche et rédaction : Réal Gagné

Géomatique : Prosper Ravo

Photos : Océane Bayle



120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
450 536-0422
www.nature-action.qc.ca



1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec».

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source :
Nature-Action Québec, 2018. *Plan de déplacement — École Au Petit Bois*.

Table des matières

Mise en contexte	4
1. L'état de la situation.....	6
1.1 Caractéristiques de l'école	6
1.2 Portrait général du secteur.....	8
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées	9
3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Au Petit Bois	10
4. Potentiel pour le transport actif	19
5. Conclusion	21
6. Liste des annexes	22
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde.....	7
Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité	9
Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution	10
Liste des cartes	
Carte 1 : Rues proposées comme corridors actifs/scolaires - école Au Petit Bois.....	18
Liste des annexes	
Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos.....	23
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves.....	33
Annexe 3 : Liens du programme <i>À pied, à vélo, ville active</i> avec le programme de l'école québécoise.....	40
Annexe 4 : Fiche de suivi du plan de déplacement.....	44

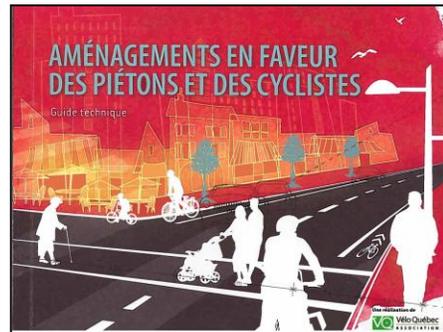
Mise en contexte

Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves afin d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 10 mai 2018 aux abords de l'école Au Petit Bois.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation*, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours et la participation financière d'organismes et d'individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

Nature-Action Québec remercie particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école Au Petit Bois, la Ville de Sorel-Tracy, le Service de police, le CISSS de la Montérégie-Est de même que la commission scolaire de Sorel-Tracy pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les gens présents lors de la marche de repérage et/ou de la validation des fiches.

Paule Brouillard	Directrice, école Au Petit Bois
Brigitte Michon	Éducatrice en service de garde, école Au Petit Bois
Martin Beaulieu	Parent, conseil d'établissement, école Au Petit Bois
Karine St-Ours	Parent, conseil d'établissement, école Au Petit Bois
Dominique Ouellet	Conseillère municipale, Ville de Sorel-Tracy
David Gagné	Directeur des Travaux publics, Ville de Sorel-Tracy
Martin Bergeron	Chef de division Génie, Ville de Sorel-Tracy
Jean-Martin Proulx	Conseiller en environnement et développement durable, Ville de Sorel-Tracy
Daniel St-Onge	Chef de division, Espace récréatif et loisir, Ville de Sorel-Tracy
Jean-Philippe Bellerose	Urbaniste, Ville de Sorel-Tracy
Annie Létourneau	Sergente coordonnatrice, Sûreté du Québec
Tomy Banachowski	Sergent d'opération, Sûreté du Québec
Marie Ouellet	Nutritionniste, CISSS de la Montérégie-Est

1. L'état de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

L'école Au Petit Bois est située en Montérégie dans la Ville de Sorel-Tracy qui compte 35 156 habitants.¹



École Au Petit Bois

¹ Source : Répertoire des municipalités du Québec (www.mamrot.gouv.qc.ca)

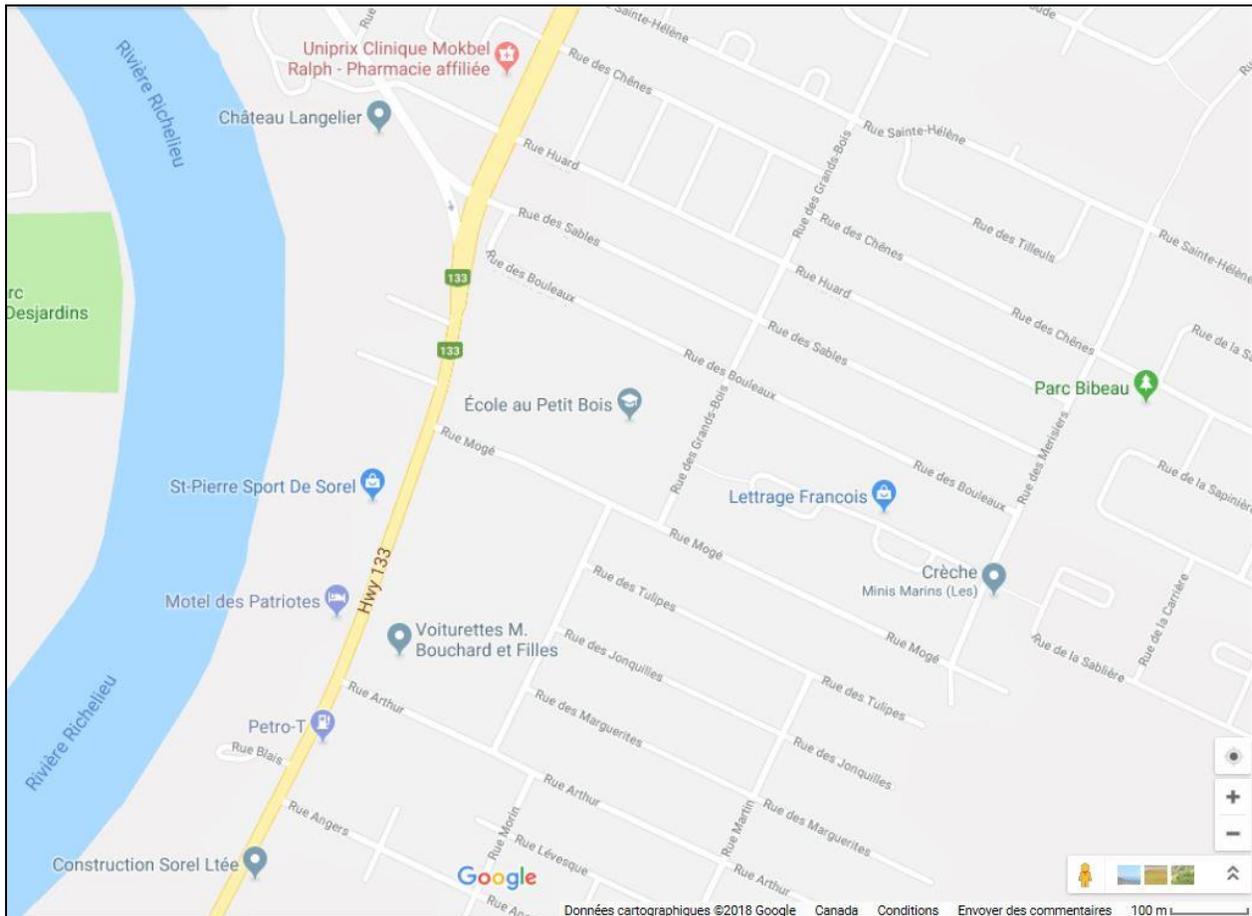
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école

Nom	Au Petit Bois
Commission scolaire	De Sorel-Tracy
Nombre d'élèves	338
Nombre d'employés (personnel et enseignants)	40
Type d'école	Primaire
Transport scolaire	2 autobus Environ 50 élèves sont transportés par autobus Distance pour le transport scolaire: 0,4 km pour le préscolaire 1,6 km pour les autres
Nombre de brigadiers scolaires adultes	0

Tableau 2 : Horaire du service de garde

	Période	Nombre d'élèves (%)
Service de garde du matin	7 h à 7 h 45	80 (23,7 %)
Service de garde de l'après-midi	15 h à 18 h	200 (59,2 %)

1.2 Portrait général du secteur



Source: Google Maps 2018

Secteur de l'école Au Petit Bois

Le terrain de l'école Au Petit Bois est délimité au nord, au sud et à l'est par les rues des Bouleaux, Mogé et des Grands-Bois ainsi qu'à l'ouest par un espace boisé.

Les rues autour de l'école sont majoritairement à vocation résidentielle. La section de la rue des Grands-Bois située entre les rues des Bouleaux et Mogé (section devant l'école) a été transformée en sens unique vers le sud pour favoriser la fluidité dans le secteur. Le transport des élèves par les parents génère néanmoins un achalandage considérable.

Le passage devant l'école qui mène à la rue des Épinettes, les sentiers multifonctionnels en bordure des rues des Violettes, des Merisiers et de la Sablière ainsi que le trottoir sur la rue des Grands-Bois constituent des aménagements favorables au transport actif.

Des supports à vélo sont disponibles au début du sentier devant l'école. Selon les renseignements obtenus, plusieurs cyclistes viennent à l'école à vélo, malgré l'absence de voies cyclables.

2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées

Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité

Photo	Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation
	<p>Secteur de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de la rue des Grands-Bois à sens unique comme mesure d'apaisement de la circulation. • Mise en place de sentiers multifonctionnels, notamment en bordure des rues Violettes, de la Sablière et des Merisiers. • Identification de certaines rues comme corridors scolaires avec la signalisation jaune fluorescente. • Signalisation avancée de zone scolaire. • Signalisation de zone scolaire et de limite de vitesse à 30 km/h. • Marquage au sol du débarcadère d'autobus. 	<p>Ville de Sorel-Tracy</p>	<p>Réalisé</p>

3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école Au Petit Bois

Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Sorel-Tracy
  <p>Exemples de marquage au sol</p>	<p>1. Généralités (corridors actifs/scolaires)</p> <p>« ... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport.</p> <p>Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes».</p> <p>Source : (Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.)</p>	<p>1) Les élèves n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire sur le chemin de l'école.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le mois international de la marche vers l'école en octobre et la semaine nationale de la sécurité en mai.</p> <p>b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire.</p> <p>c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école et distribuer la carte aux parents, au besoin.</p> <p>d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école.</p>	<p>e) D'après les commentaires recueillis lors de la marche de repérage, les rues suivantes nous apparaissent les plus susceptibles d'être identifiées comme corridors actifs/scolaires dans une première phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rue des Grands-Bois (entre les rues Mogé et Sainte-Hélène ou des Trembles); • rue des Violettes (entre les rues Mogé et Arthur); • rue Mogé (entre les rues des Grands-Bois et des Violettes); • rue des Merisiers (entre les rues Mogé et Sainte-Hélène); • rue des Épinettes (entre des Merisiers et des Grands-Bois). <p><u>Se référer à la carte des corridors actifs/scolaires</u></p> <p>f) Identifier les corridors actifs/scolaires à l'aide de la signalisation jaune fluorescente standardisée à l'échelle de la ville pour les automobilistes à chaque intersection et de marquage au sol pour les piétons.</p> <p>g) Dénéiger prioritairement les rues et les trottoirs identifiés comme corridors actifs/scolaires ainsi que les sentiers multifonctionnels actuels et proposés.</p> <p>h) Aménager les passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires. Prévoir la signalisation appropriée de passage pour piétons.</p> <p>i) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser les lieux de façon plus permanente.</p> <p>j) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population aux corridors actifs/scolaires et afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>k) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.</p>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	<p>2. Stationnement du personnel (devant l'école)</p> <p>* Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</p>	<p>1) Utilisation du stationnement comme débarcadère par certains parents, malgré la signalisation en place et les messages répétés de la direction.</p> <p>2) Zone de conflit où le sentier des élèves croise le passage des voitures en transit entre les deux aires de stationnement.</p> <p>3) Zones de conflit où l'accès et la sortie du stationnement croisent le trottoir. Les marcheurs doivent se rendre au sentier situé entre les deux aires de stationnement.</p>	<p>a) Distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus et parents), voir l'exemple en annexe.</p> <p>b) Faire produire une affiche par les enfants avec un message du type «Parents interdits pour notre sécurité» en guise de sensibilisation.</p> <p>c) Installer une barrière pour gérer l'accès au stationnement. Comme mesure alternative ou temporaire moins coûteuse et plus facilement réalisable, utiliser des cônes pour fermer l'accès aux parents. Une brigade d'élèves pourrait participer à réaliser cette mesure.</p> <p><u>Avantages:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • élimination de la zone de conflit avec les voitures en transit entre les deux aires de stationnement. <p><u>Inconvénients:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • coûts (barrière et installation); • réticence des parents; • coordination de la brigade. <p>d) Indiquer clairement le sens unique de circulation dans le stationnement.</p> <p><u>Avantages:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • circulation dans une seule direction; • congestion limitée (entrée distincte de la sortie). <p><u>Inconvénients:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réticence des parents; • réticence des enseignants. 	<p>✓</p>	<p><u>Service de police</u></p> <p>f) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif.</p>	<p>✓</p>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	2. Stationnement du personnel (devant l'école) (suite)		<p>e) Aménager un nouveau sentier pour les élèves en bordure du stationnement du côté du débarcadère de parents.</p> <p><u>Avantages:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • élimination de la zone de conflit avec les voitures en transit entre les deux aires de stationnement; • élimination de la zone de conflit avec les voitures qui entrent dans le stationnement. <p><u>Inconvénients:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • coûts (construction du sentier); • perte d'espace vert. 			
	3. Rue des Grands-Bois	<ol style="list-style-type: none"> 1) Achalandage important en raison de son caractère d'accès unique à l'école. 2) Circulation occasionnelle à reculons et à contresens par certains parents. 3) Utilisation de la zone de débarcadère d'autobus par certains parents. 4) Non-respect des zones de stationnement interdit de chaque côté de la rue. 5) Présence d'un passage pour piétons non protégée devant l'école. 6) Absence de voies cyclables le long de la rue des Grands-Bois. 7) Absence de trottoir entre les rues Sainte-Hélène et des Trembles. 	<p>a) Poursuivre les efforts de communication pour inciter les parents à utiliser les zones de débarcadère officielles. Des journées de sensibilisation avec la collaboration du Service de police sont toujours des événements qui ont plus de portée.</p>		<p>b) Prévoir la signalisation appropriée pour permettre aux cyclistes de circuler sur le trottoir conformément aux nouvelles dispositions du Code de la sécurité routière minimalement entre les rues des Bouleaux et le passage pour piétons devant l'école et possiblement jusqu'à la rue Mogé.</p>  <p>c) Prolonger le trottoir sur la rue des Grands-Bois entre les rues Sainte-Hélène et des Trembles ou aménager un sentier multifonctionnel comme ceux des rues Violettes, de la Sablière et des Merisiers.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>d) Faire des opérations policières pour faire respecter la signalisation d'interdiction de stationnement et le sens de circulation.</p> <p>e) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	4. Intersection des rues des Grands-Bois et Mogé	<p>1) Manque de visibilité des deux côtés de l'intersection en raison de la présence de végétation sur les terrains privés.</p> <p>2) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue des Grands-Bois.</p>			<p>a) S'assurer de conserver des triangles de visibilité en faisant tailler la végétation qui deviendrait trop abondante.</p> <p>b) Ajouter sur la rue Mogé en direction ouest une signalisation d'interdiction de tourner à droite pour mieux indiquer le sens unique et l'accès interdit sur la rue des Grands-Bois.</p>  <p>c) Aménager un passage pour piétons pour traverser la rue des Grands-Bois avec un marquage au sol de bandes hachurées blanches en raison de son identification comme corridor actif/scolaire. Prévoir la signalisation appropriée de passage pour piétons.</p>	
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	5. Rue Mogé	1) Interruption du trottoir à quelques mètres de l'intersection en direction de la rue des Merisiers.			<p>a) Prolonger le trottoir existant jusqu'à la rue de Merisiers ou aménager un sentier multifonctionnel comme ceux des rues Violettes, de la Sablière et des Merisiers en prévoyant la signalisation d'interdiction de stationnement standardisée.</p> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour l'accessibilité universelle (fauteuil roulant), en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.»</p> <p><u>Pour les sentiers multifonctionnels ou polyvalents</u>, Vélo Québec recommande une largeur minimale de 3 m « Tant que les piétons et cyclistes sont peu nombreux, le partage du même espace ne pose pas de problème».</p> <p><small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p>	
	6. Intersection des rues Mogé et des Violettes	<p>1) Passage pour piétons peu visible pour traverser la rue Mogé (deux lignes parallèles vs bandes hachurées).</p> <p>2) Présence d'un passage pour piétons qui n'est pas dans l'axe du sentier multifonctionnel.</p>			<p>a) Replacer le passage pour piétons dans l'axe du sentier multifonctionnel en optant pour un marquage au sol de bandes hachurées blanches en raison de l'identification de la rue des Violettes comme corridor actif/scolaire.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	7. Rue des Violettes	1) Stationnement occasionnel de voitures dans le sentier multifonctionnel, ce qui force les élèves à marcher dans la rue.			<p>a) Mettre en place une signalisation d'interdiction de stationner, comme c'est le cas pour les sentiers multifonctionnels existants, avec une signalisation de type «stationnement interdit entre 7h45 et 8h15, 11h et 13h ainsi qu'entre 15h30 et 17h du lundi au vendredi de septembre à juin».</p> <p>b) Prévoir idéalement un trottoir pour cette rue qui est la seule rue collectrice pour tous les élèves résidant dans le secteur au sud de l'école. La réfection des rues peut être une belle occasion de repenser les aménagements.</p>	
	8. Rue des Épinettes	1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes.			<p>a) Aménager un sentier multifonctionnel entre les rues des Merisiers et des Grands-Bois en raison de l'identification de la rue des Épinettes comme corridor actif/scolaire. Prévoir la signalisation d'interdiction de stationnement standardisée.</p>	
	9. Intersection des rues des Merisiers et des Épinettes	<p>1) Insécurité à traverser la rue des Merisiers par le passage pour piétons pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-respect de la priorité aux piétons par certains automobilistes; • absence d'arrêts obligatoires sur la rue des Merisiers (confusion dans la séquence des arrêts obligatoires); • achalandage important généré par le centre de la petite enfance Les minis Marins. 			<p>a) Prévoir des mesures d'apaisement de la circulation du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • signalisation clignotante pour le passage pour piétons avec boutons d'appel; • passage pour piétons surélevé ou texturé pour le rendre plus visible; • brigadier statique de signalisation; • saillies de trottoirs. <p>b) Revoir la séquence des arrêts obligatoires sur la rue de Merisiers en priorisant l'intersection avec la rue des Épinettes, les deux rues étant identifiées comme corridors actifs/scolaires.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	10. Rue de la Sablière	<p>1) Insécurité à traverser la rue de la Sablière par le passage pour piétons pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non-respect de la priorité aux piétons par certains automobilistes ; • absence d'arrêts obligatoires sur la rue de la Sablière. <p>2) Non-respect de l'interdiction de stationner du côté du sentier multifonctionnel, malgré la signalisation présente.</p>			<p>a) Prévoir des mesures d'apaisement de la circulation du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • signalisation clignotante pour les passages pour piétons avec boutons d'appel; • passages pour piétons surélevés ou texturés pour les rendre plus visibles; • saillies de trottoirs. <p>b) S'assurer de mettre en place une interdiction de stationner avec une signalisation de type «stationnement interdit entre 7h45 et 8h15, 11h et 13h ainsi qu'entre 15h30 et 17h du lundi au vendredi de septembre à juin».</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>c) Faire des opérations policières pour faire respecter la signalisation d'interdiction de stationnement dans le sentier multifonctionnel et la priorité aux piétons.</p>	
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	11. Intersection des rues des Chênes et de Merisiers	1) Marquage au sol du passage pour piétons peu visible pour traverser la rue des Chênes dans la continuité du sentier multifonctionnel.			a) Aménager un passage pour piétons avec des bandes hachurées blanches en raison de l'identification de la rue des Merisiers comme corridor actif/scolaire. Prévoir la signalisation appropriée de passage pour piétons.	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	12. Rue Sainte-Hélène	<p>1) Non-respect de la limite de vitesse, surtout entre les boulevards Poliquin et Gagné.</p> <p>2) Manque de visibilité dans la courbe à proximité de l'accès ouest de la rue des Tilleuls.</p>			<p>a) Prévoir des mesures d'apaisement de la circulation du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipements de type afficheur solaire de vitesse permanent sur poteau ou temporaire; • intersections surélevées; • passages pour piétons surélevés ou texturés pour les rendre plus visibles; • saillies de trottoirs. <p>b) Allonger la zone d'interdiction de stationner du côté nord de la rue vis-à-vis la courbe (déjà prévu selon les renseignements recueillis lors de la marche de repérage).</p> <p>c) Aménager un trottoir du côté sud de la rue vis-à-vis la courbe (déjà prévu selon les renseignements recueillis lors de la marche de repérage).</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>d) Faire des opérations policières pour faire respecter la limite de vitesse.</p>	
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	13. Intersection des rues Houde et des Grands-Bois	1) Manque de visibilité dans la courbe de la rue des Grands-Bois à proximité de la rue Houde.			<p>a) Prévoir minimalement une zone d'interdiction de stationner sur la rue des Grands-Bois du côté de l'école vis-à-vis la courbe avec une signalisation de type «stationnement interdit en tout temps».</p>	
 <p>Photo : Google Street View, septembre 2014</p>	14. Intersection des rues des Trembles et des Grands-Bois	1) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue des Trembles vers le parc du même nom.			<p>a) Aménager un passage pour piétons avec des bandes hachurées blanches en raison de l'identification de la rue des Grands-Bois comme corridor actif/scolaire. Prévoir la signalisation appropriée de passage pour piétons.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Sorel-Tracy	✓
	15.Généralités (déneigement)	1) Accumulation de neige en bordure de rue, ce qui force souvent les piétons à marcher dans la rue (sortie de stationnement du personnel et intersection des rues Mogé et des Grands-Bois).			a) Comme mentionné, déneiger prioritairement les rues et les trottoirs identifiés comme corridors actifs/scolaires.	
	16.Généralités (communications)	<p>1) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens.</p> <p>2) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie.</p> <p>3) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.</p>	<p>a) Collaborer avec la Ville et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation.</p> <p>b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif sécuritaire animé par des élèves lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins.</p> <p>c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.</p>		<p>d) En collaboration avec la commission scolaire, le Service de police et les autres partenaires impliqués le cadre de la certification du mouvement VÉLOSYMPATIQUE pour Sorel-Tracy, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le transport actif.</p> <p>e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux.</p> <p>f) Réserver un espace dans le journal local ou sur le site Internet de la Ville pour une chronique À pied, à vélo, ville active abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie.</p> <p><u>Service de police</u></p> <p>g) Collaborer à la campagne de sensibilisation.</p>	

4. Potentiel pour le transport actif

Selon les renseignements obtenus par la direction de l'école, il s'avère que 50 élèves (14,8 %) sont transportés en autobus, ce qui donne un potentiel de 288 élèves (85,2 %) qui pourraient théoriquement utiliser des modes de transport actif. Par contre, environ 200 élèves utilisent le service de garde en fin de journée et sont vraisemblablement transportés en voiture par leurs parents. Aussi d'après les données du sondage *À pied, à vélo, ville active* sur les habitudes de déplacement des élèves (voir les détails en annexe), 50,8% affirmaient transporter leurs enfants cinq jours par semaine durant l'hiver et 36,3 % durant la belle saison.

Quoi qu'il en soit, le pourcentage réel de marcheurs varie d'une année à l'autre, mais la sécurité autour de l'école demeure primordiale, peu importe le nombre exact de marcheurs. Pour des raisons de sécurité, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Il ressort également du sondage auprès des parents (voir les détails en annexe) une certaine insécurité en ce qui concerne le trajet domicile-école, notamment en raison de l'absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes sur les rues menant vers l'école, du non-respect des arrêts obligatoires et de la congestion au débarcadère pour parents. Voici des extraits des commentaires de parents:

- avoir des rack a velo serait bien et non accrocher a la cloture
- Un brigadier au coin de violettes et mogé serait apprécié ainsi que quelque présence de policier car ce stop est souvent fait à "l'américaine"
- un brigadier souvent vécu des épisodes d'intimidation sur le chemin du retour. C'est pourquoi nous avons inscrit la plus jeune au service de garde depuis que sa soeur est au secondaire.
- C'est la rue Mogé qui est très passante ou un arrêt obligatoire est nécessaire à la sortie du chemin piétonnier qui part de la rue de la sablière pour passer à côté du cpe petite marine. Il y a beaucoup de circulation et la vitesse est excessive...
- Beaucoup d'autos stationnent où c'est interdit
- Un nouveau règlement qui réduirait la limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles du quartier à 30 ou 35 km/heure inciterait les gens à ralentir et améliorerait le sentiment de sécurité. C'est une solution simple, peu coûteuse et qui peut être mise en œuvre rapidement.
- Dans un autre ordre d'idée, la présence d'adultes (brigadiers) aux intersections les plus dangereuses rassurerait aussi beaucoup les parents je crois
- Ajout de controle de vitesse sur les rues principales de l'école

- La rue logé est très fréquentée par les écoliers. Les automobilistes y roulent très vite et aucun arrêt n'est présent à l'intersection de la rue des grands bois. Avec les voitures qui stationnent le long de la rue, les bancs de neige ou les trous d'eau, la circulation piétonnière devient très à risque. Des trottoirs devraient y être installés.
- un stop devant la garderie sur la rue des meurisiers et surtout depacer celui pres de l ecole sur mogé
- Endroit pour laisser les vélos, avec tout les kidnappings je ne crois pas laisser ma fille aller et revenir seul à la maison, cependant je suis prêt à venir la reconduire en vélo
- L'intersection au coin des grands bois et des chênes est dangereuses vue qu'il n'y pas de stop sur des grands bois.

Le jeune âge des enfants est souvent une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, le pédibus (ou Trottibus) peut s'avérer une bonne alternative pour favoriser le transport actif.



Pédibus : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Photo : Nature-Action Québec

Veillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet Trottibus. Pour plus d'informations : www.cancer.ca.



5. Conclusion

Le plan de déplacement de l'école Au Petit Bois sert des objectifs multiples. Il vient appuyer la direction de l'école dans ses démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités municipales afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs dans le secteur de l'école, un lieu au cœur de la communauté où converge toute la population.

Les pistes de solution proposées à court, moyen et long terme doivent être analysées plus en profondeur par la Ville de Sorel-Tracy alors que le contenu de ce document s'appuie sur la perception de la direction de l'école, des parents, du CISSS de la Montérégie-Est, du Service de police ainsi que sur les conseils de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords de l'école. Les recommandations du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords de l'école Au Petit Bois, entre autres :

- *Consolider réseau des corridors actifs/scolaires;*
- *Aménager les passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires et interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'aménagement de saillies de trottoirs pourrait également sécuriser les lieux de façon plus permanente;*
- *Sécuriser le sentier des élèves qui passe entre les deux aires de stationnement en façade de l'école en fermant les accès ou en indiquant clairement le sens unique de circulation. L'option d'aménager un autre sentier en bordure du stationnement est également évoquée;*
- *Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel sur la rue des Grands-Bois entre les rues Sainte-Hélène et des Trembles;*
- *Ajouter sur la rue Mogé en direction ouest une signalisation d'interdiction de tourner à droite pour mieux indiquer que l'accès est interdit sur la rue des Grands-Bois à sens unique;*
- *Prolonger le trottoir existant de la rue Mogé jusqu'à la rue de Merisiers ou aménager un sentier multifonctionnel;*
- *Replacer le passage pour piétons dans l'axe du sentier multifonctionnel à l'intersection des rues Mogé et des Violettes;*
- *Prévoir des mesures d'apaisement de la circulation à l'intersection des rues des Merisiers et des Épinettes (ajout d'arrêts obligatoires) ainsi que pour les rues de la Sablière et Sainte-Hélène.*

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones scolaires. Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture. En travaillant ensemble, les écoles, la Ville, le Service de police et le CISSS de la Montérégie-Est pourront bénéficier d'une vaste mobilisation afin de faire de Sorel-Tracy une ville plus active.

L'ensemble des recommandations proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Sorel-Tracy. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves des écoles de Sorel-Tracy. Une fiche de suivi (voir en annexe) est fournie à titre indicatif afin de faciliter les démarches subséquentes au dépôt du présent document.

6. Liste des annexes

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

École Au Petit Bois

Juin 2018



Vélo Québec



École Au Petit Bois

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école	Au Petit Bois		
Commission scolaire	De Sorel-Tracy		
Type d'école	Primaire		
Nombre d'élèves	338		
	40		

Accessibilité à vélo

Type de milieu	Urbain	X	Périurbain	Rural
Accessibilité à vélo	Bonne		Limité	X Difficile

Précisions L'école Au Petit Bois n'est pas desservie par le réseau cyclable municipal autrement que par les sentiers multifonctionnels, comme ceux des rues des Violettes, des Merisiers et de la Sablière.

L'idée d'aménager un sentier multifonctionnel sur la rue des Épinettes est une option à envisager. Lors de notre visite, 31 vélos étaient attachés aux supports et à la clôture du côté est de la rue des Grands-Bois.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	14	21	35	Arceaux	X	Râteliers
Employés	0	0	0	Arceaux		Râteliers

1. Calcul des capacités recommandées et description des supports présentés dans les pages suivantes.

Précisions	<p>Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 18 et 72 places</p> <p>L'école utilise actuellement deux supports de type râtelier de sept places pour un total de 14 places. Ce type de support permet de cadenasser facilement la roue et le cadre avec un cadenas en U. Plusieurs autres vélos sont attachés à la clôture. Compte tenu du nombre d'élèves cyclistes, il est recommandé d'ajouter trois supports de 7 places soit 21 places pour un total de 35 places. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.</p>
-------------------	---

Emplacements recommandés

Précisions

L'emplacement actuel est situé sur des terrains municipaux en bordure du sentier devant l'école. Il est recommandé de conserver cet emplacement à proximité de l'entrée des élèves, mais d'éloigner les deux supports dont l'espace central insuffisant ne permet pas une utilisation optimale (intervention réalisée après la marche de repérage). Cet emplacement relativement éloigné des fenêtres de l'école explique peut-être les plusieurs incidents (vol et vandalisme) rapportés au cours de la dernière année. Il est également suggéré d'ajouter un emplacement pour les nouveaux supports supplémentaires proposés en façade de l'école, près de l'accès au sentier. L'implantation des supports sur un revêtement imperméable (asphalte) faciliterait son utilisation en cas de mauvais temps.



Emplacement actuel des supports à vélo



Photo : Google Street View, septembre 2014

Emplacement suggéré pour les nouveaux supports à vélo

Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte **l'emplacement** et la **capacité** des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** et d'assurer une bonne **disposition des supports** dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir l'avant-dernière page du présent annexe).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc.
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
 - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
 - arbres;
 - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le *Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélos par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélos par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Types de supports

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. **Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.**



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

Râteliers

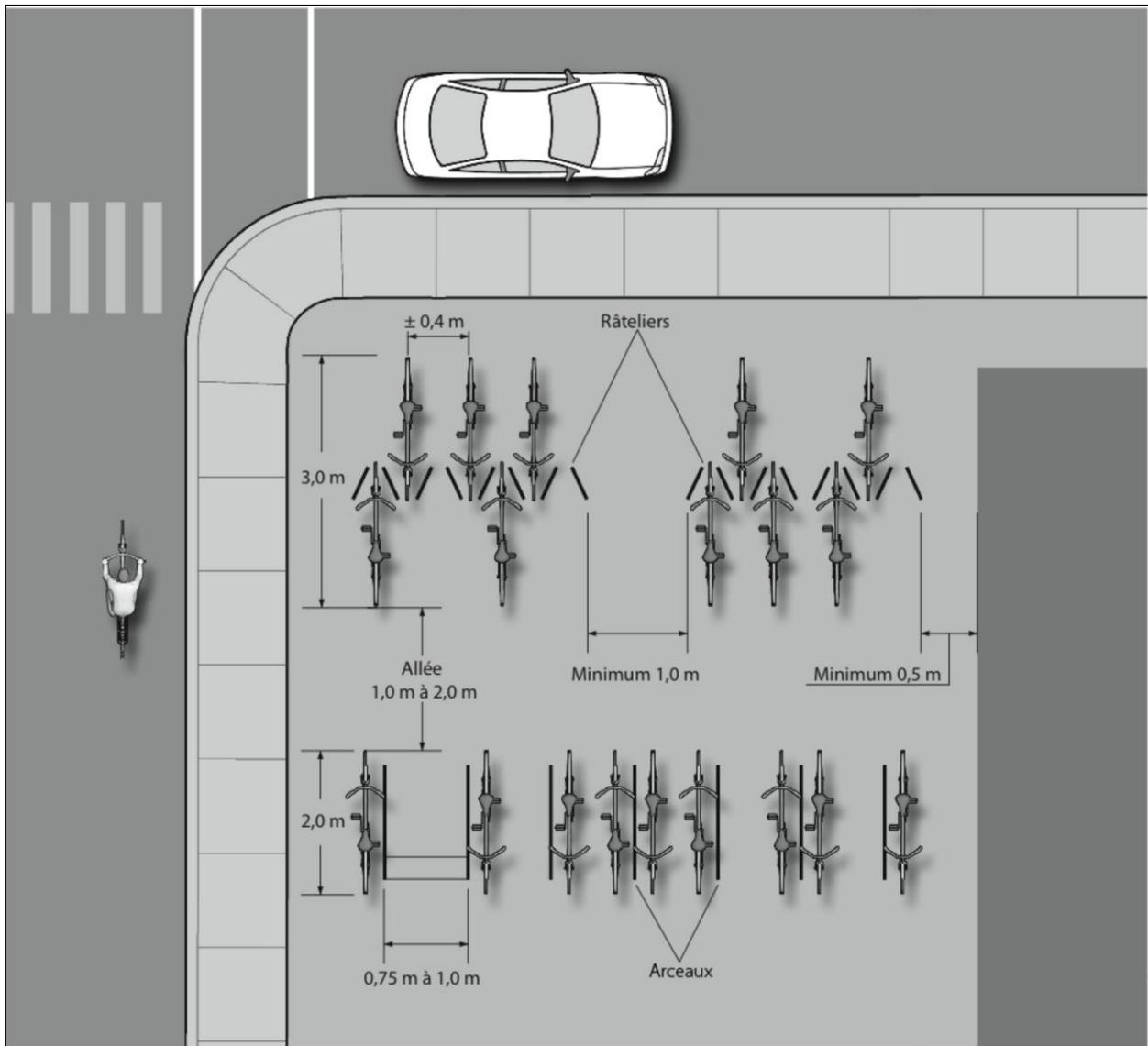


Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!

Conseils pour l'acquisition des supports à vélo

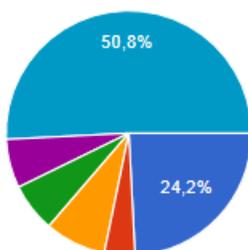
- Dans certaines commissions scolaires, il est possible de faire fabriquer des supports à vélo par les écoles de formation professionnelle (option soudure) à des coûts très abordables.

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

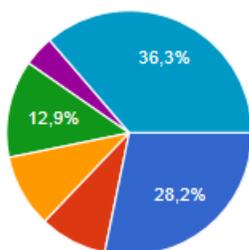
Afin d'établir un portrait des habitudes de déplacement et d'identifier les conditions nécessaires pour inciter un plus grand nombre d'élèves à adopter des moyens de transport actif, un sondage a été réalisé auprès des parents de l'école Au Petit Bois. Sur un total de 338 élèves, 124 ont répondu au sondage pour un pourcentage de 36,7 %.

1. Durant les mois de décembre, janvier, février et mars (approximativement 15 semaines), combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the winter months: December, January, February and March (around 15 weeks), how often is your child driven back and forth to school ?



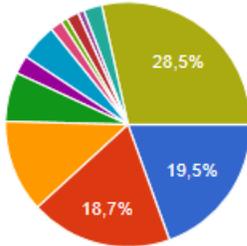
0 jour/semaine / 0 day per week	30	24.2 %
1 jour/semaine / 1 day per week	5	4 %
2 jours/semaine / 2 days per week	10	8.1 %
3 jours/semaine / 3 days per week	8	6.5 %
4 jours/semaine / 4 days per week	8	6.5 %
5 jours/semaine / 5 days per week	63	50.8 %

2. Durant les mois de septembre, octobre, novembre, avril, mai et juin (approximativement 22 semaines) combien de jours par semaine votre enfant est-il transporté en voiture entre l'école et la maison ? / During the spring and summer months: September, October, November, April, May and June (around 22 weeks), how often is your child driven back and forth to school?



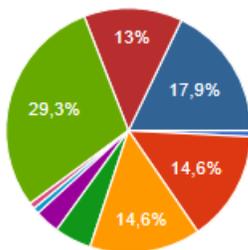
0 jour/semaine / 0 day per week	35	28.2 %
1 jour/semaine / 1 day per week	11	8.9 %
2 jours/semaine / 2 days per week	12	9.7 %
3 jours/semaine / 3 days per week	16	12.9 %
4 jours/semaine / 4 days per week	5	4 %
5 jours/semaine / 5 days per week	45	36.3 %

3. Quelle distance supplémentaire parcourez-vous spécialement pour l'aller-retour en voiture de votre enfant entre l'école et la maison ? / How many extra miles do you drive daily to drop and fetch your child from school?



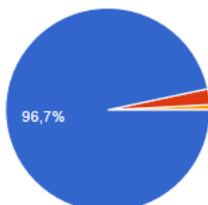
0,5 km/jour / 0,5 km per day	24	19.5 %
1 km/jour / 1 km per day	23	18.7 %
2 km/jour / 2 km per day	15	12.2 %
3 km/jour / 3 km per day	8	6.5 %
4 km/jour / 4 km per day	3	2.4 %
5 km/jour / 5 km per day	6	4.9 %
6 km/jour / 6 km per day	2	1.6 %
7 km/jour / 7 km per day	1	0.8 %
8 km/jour / 8 km per day	2	1.6 %
9 km/jour / 9 km per day	0	0 %
10 km/jour / 10 km per day	1	0.8 %
Plus de 10 km/jour / Over 10 km per day	3	2.4 %
Ne s'applique pas / Non applicable	35	28.5 %

4. Quel type de voiture utilisez-vous habituellement pour le transport de votre enfant entre l'école et la maison ? / What type of vehicle do you use to drive your child to and from school?



sous-compacte (ex.: Smart for two) / Subcompact car	1	0.8 %
compacte (ex.: Volkswagen Golf) / Compact car	18	14.6 %
intermédiaire (ex.: Ford Fusion) / Mid-size car - intermediate	18	14.6 %
Berline (ex.: Toyota Avalon) / Sedan	6	4.9 %
Berline de luxe (ex.: BMW série 5) / Luxury sedan	4	3.3 %
Coupé de luxe (ex.: Bentley Continental GT) / Luxury coupé	1	0.8 %
Sport (ex.: Ford Mustang) / Sport	1	0.8 %
Tout-terrain (ex.: Grand Cherokee) / SUV	36	29.3 %
Minifourgonnette (ex.: Mazda 5) / Minivan	16	13 %
Ne s'applique pas / Non applicable	22	17.9 %

5. Quel type de carburant requiert votre véhicule? / What type of fuel does your vehicle run on?

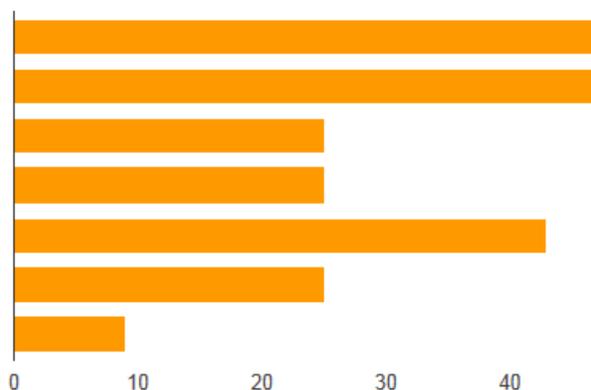


Essence / Gas	116	96.7 %
Diesel / Diesel	3	2.5 %
Véhicule hybride/électrique / Hybrid/Electric vehicle	1	0.8 %

6. Pour quelles raisons votre enfant n'utilise pas un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / What are the reasons for which your child doesn't use active transportation (walk or bike) to get to school?

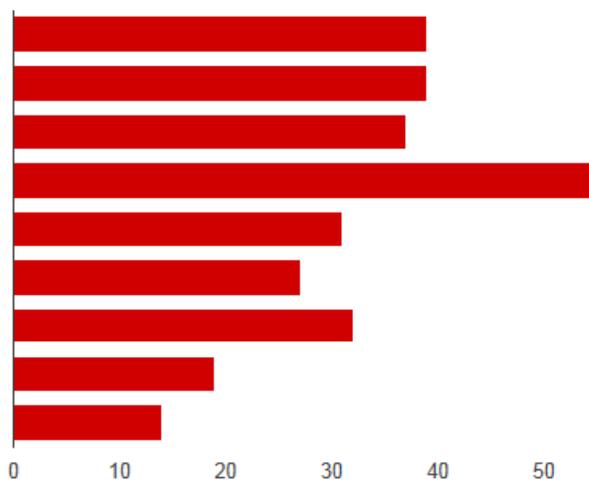
Nous habitons trop loin / Too great a distance from home to school	22	22 %
Trop de circulation autour de l'école / Too much traffic around the school	16	16 %
Peur qu'il soit victime d'agression ou d'intimidation sur le chemin de l'école / Afraid that your child might fall victim of assault or intimidation on his/her way to school	15	15 %
C'est plus rapide en automobile, nous sommes pressés le matin / Driving is a lot faster; we have a hectic morning routine.	23	23 %
Plusieurs arrêts à faire sur le chemin de l'école (école, garderie, courses) / Need to make several stops on the way to school (other school, daycare, errands)	4	4 %
Mon enfant ne veut pas marcher ou pédaler / My child doesn't want to walk or bike	6	6 %
Il n'a pas d'amis pour l'accompagner sur le trajet / My child has no friend to accompany him/her on the way to school	2	2 %
Il est trop jeune / My child is too young	26	26 %
Son sac à dos est trop lourd / His/her school bag is too heavy	10	10 %
Mon enfant a droit au transport scolaire / My child has a right to school transportation	12	12 %
Mon enfant fréquente le service de garde / My child takes part in after school programs	25	25 %
Les aménagements pour les piétons et cyclistes sont déficients / Inadequate infrastructures for pedestrians and/or cyclists	12	12 %
Autre / Other	22	22 %

7. Pour quelles raisons votre enfant utilise un moyen de transport actif (marche ou vélo) pour se rendre à l'école ? / For what reasons does your child uses active transportation to and from school?



La distance entre la maison et l'école est courte / Short distance between home and school	47	60.3 %
Ce mode de déplacement est bon pour sa santé / Active transportation is good for your health	47	60.3 %
Ce mode de déplacement est plus facile / This means of transportation is easier	25	32.1 %
Ce mode de déplacement est plus agréable / This means of transportation is more enjoyable	25	32.1 %
Ce mode de déplacement lui permet de développer son autonomie / This means of transportation enables my child to develop self-reliance	43	55.1 %
Ce mode de déplacement est bon pour l'environnement / This means of transportation is environmentally friendly	25	32.1 %
Autre / Other	9	11.5 %

8. Quelles mesures favoriseraient le plus les déplacements à pied ou à vélo dans votre secteur ? / Which measures do you think would promote active transportation in your area?



Construction de trottoirs / Building sidewalks	39	35.1 %
Instauration de corridors scolaires / Establishment of safe routes to school	39	35.1 %
Aménagement de pistes cyclables / Development of bicycle lanes	37	33.3 %
Ajout de brigadiers scolaires / School patrols	55	49.5 %
Marquage au sol des passages pour piétons / Pavement marking at pedestrian crossings	31	27.9 %
Mesures d'apaisement de la circulation / Measures to alleviate traffic	27	24.3 %
Surveillance policière / Police surveillance	32	28.8 %
Mise en place d'un pédibus (Trottibus) / Setting up a "Walking school bus"	19	17.1 %
Autre / Other	14	12.6 %

9. Commentaires ou Suggestions / Comments and Suggestions

Il est véhiculé en voiture le matin uniquement. Il fait le midi aller-retour et après l'école en skate, à pieds ou en vélo!

avoir des racks à vélo serait bien et non accrocher à la clôture

Un brigadier au coin de violettes et Mogé serait apprécié ainsi que quelque présence de policier car ce stop est souvent fait à "l'américaine"

un brigadier ou un arrêt obligatoire est nécessaire à la sortie du chemin piétonnier qui part de la rue de la sablière pour passer à côté du cpe petite marine. Il y a beaucoup de circulation et la vitesse est excessive... plusieurs enfants et mes enfants passent à cet endroit pour se rendre à l'école petit bois à pied... je trouve cela aucunement sécuritaire ... aucun brigadier aucun arrêt et de plus une grosse haie cache la vue des enfants qui arrive par la rue des épinettes...les automobilistes pourraient ne pas voir arriver un enfant qui oublierait d'arrêter à l'intersection ... je trouve aucunement ce passage sécuritaire merci

Pour l'instant je trouve ma fille trop jeune pour utiliser la marche pour le retour ou aller à l'école. Les rues passantes qu'elle doit utiliser comme traverser la rue St-Hélène. L'effet que le sac à dos rempli et la boîte à lunch n'aide pas beaucoup à la cause également ;) Mais avec l'âge j'imagine qu'on va développer son autonomie avec la marche à l'école ;) à un âge supérieur

Mes filles ont souvent vécu des épisodes d'intimidation sur le chemin du retour. C'est pourquoi nous avons inscrit la plus jeune au service de garde depuis que sa sœur est au secondaire.

Nous habitons en zone de marche, mais mon enfant n'ira pas à l'école à pied, puisque c'est trop dangereux. C'est la rue Mogé qui est très passante le matin et le soir

Je vais porter mon enfant parce que ça me sécurise, quand ma fille se rend à vélo ou à pieds c'est quelle est accompagnée d'amis.

Non

Beaucoup d'autos stationnent où c'est interdit

Un nouveau règlement qui réduirait la limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles du quartier à 30 ou 35 km/heure inciterait les gens à ralentir et améliorerait le sentiment de sécurité. C'est une solution simple, peu coûteuse et qui peut être mise en œuvre rapidement. Il faut passer le règlement et ne pas s'enfermer dans les fleurs du tapis en disant qu'il faudrait changer la configuration des rues pour que les gens le respectent. Avec cette vision, nous n'arriverons jamais à rien. Il faut passer le règlement et, si certaines personnes ne le respectent pas, la police pourra se faire un plaisir d'émettre des contraventions! Avec un peu d'efforts, nous devrions arriver à changer les mentalités et faire prendre conscience aux gens qu'on ne doit pas rouler à 70 km/heure (et même plus parfois) dans nos rues résidentielles. C'est malheureusement ce que je vois trop

souvent sur ma rue. Dans un autre ordre d'idée, la présence d'adultes (brigadiers) aux intersections les plus dangereuses rassurerait aussi beaucoup les parents je crois.

Mise en place d'un arrêt aux corridor

Ajout de controle de vitesse sur les rues principales de l'école

La plupart des jeunes que je vois traversent sans regarder de chaque côté et n'importe où

Le transport du midi par autobus est beaucoup trop dispendieux \$\$\$

Limiter le poids du sac d'ecole...

La rue logé est très fréquentée par les écoliers. Les automobilistes y roulent très vite et aucun arrêt n'est présent à l'intersection de la rue des grands bois. Avec les voitures qui stationnent le long de la rue, les bancs de neige ou les trous d'eau, la circulation piétonnière devient très à risque. Des trottoirs devraient y être installés.

Certains parents se stationnent de l'autre côté de la rue (côté des maisons de borne fontaine) C'est indiqué interdit mais se stationnent quand même, les enfants traversent sans regarder. J'ai aussi remarqué certains véhicules reculés pour ne pas avoir à attendre que les autobus quittent.

Je les voyage une semaine sur deux pour le diner

présence de policiés et plus de trottoir et déneigement des trottoires

un stop devant la garderie sur la rue des meurisiens et surtout depacer celui pres de l'ecole sur mogé

Même si on habite pas loin il est extrêmement dangereux pour les enfants de marcher ou de prendre le velo car les parents qui viennent chercher leur enfant en voiture sont trop pressé de repartir combien de fois ma fille a failli se faire frapper...la rue mogé est l'enfer sur les heures de classe

Endroit pour laisser les vélos, avec tout les kidnappings je ne crois pas laisser ma fille aller et revenir seul à la maison, cependant je suis prêt à venir la reconduire en vélo

Il m'arrive parfois d'aller porter mon enfant, les journées de pluie ou lors des premières journées de la rentrée en raison du fort achalandage des autos et l'empressement des parents. Il y a aussi qu'un accès pour accéder à l'école et la rue est à sens unique.

Mon enfant devrait passer sur le bord du chemin des patriote...il y a ni trottoir ni accotement de la route.....je reste avec elle le matin pour attendre l'autobus à tout les jours car l'arrêt est sur le chemin des patriotes.Et après l'école c'est sur le chemin du retour au travail ...nous allons la chercher...

Ils ont droit à l'autobus et c'est parfait ainsi. Trop loin sac trop lourd et plus rassurant de ne pas se faire aborder par des étrangers

Des trottoirs+++pistes cyclables seraient grandement appréciés (Rue Mogé)

Plus de support à vélo.

Des brigadiers scolaires, serait fort apprécié pour la sécurité de nos enfants. Plusieurs villes applique cette méthode, pourquoi pas nous ??

Zone interdite aux autos devant l'école

Ajout de « bump » pour faire ralentir la circulation

Puisque plusieurs rues sont des culs-de-sac, mes enfants ont à passer par le chemin des Patriotes où il y a beaucoup de circulation.

L'intersection au coin des grands bois et des chênes est dangereuses vue qu'il n'y pas de stop sur des grands bois. Mise a part cela, je crois le quartier correcte pour la circulation a pied. Dans notre cas, je vais porter les enfants quand ça leur tente ou il décide d'y aller à pied ou en skate.

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière sont suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6^e année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Attention : Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de succès!

La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

Sur la route des dragons (Maternelle et 1^{er} cycle)

Trousse comprenant un dessin animé en format DVD et un guide d'animation abordant la sécurité à pied ainsi que la sécurité en autobus scolaire. Dans l'optique de favoriser la responsabilisation des enfants à l'égard de leur propre sécurité, CAA-Québec assure le déploiement du programme en offrant gratuitement l'animation de celui-ci aux écoles primaires.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/maternelle.php

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securite-routiere/sur-la-route-des-dragons/>

Brigade scolaire (3^e cycle)

Soutien à l'implantation d'une brigade scolaire dont la mission est d'inciter les élèves à la prudence, que ce soit dans la rue, comme usagers du transport scolaire ou dans la cour de l'école, en collaboration avec le CAA.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/brigade_scolaire.php

<https://www.caaquebec.com/fr/sur-la-route/interets-publics/securite-routiere/brigade-scolaire/>

Chemin faisant (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)

Outil d'autoapprentissage contenant quarante exercices gradués sur les thèmes de sécurité routière à pied, à vélo ou en transport scolaire. Il est accompagné d'un guide pour les enseignants qui veulent exploiter les thèmes en classe, à partir de scénarios d'animation proposés.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/chemin_faisant/index.php

Les énigmes de Génivélo (2^e et 3^e cycle)

Activités offertes en collaboration avec les services de police permettant aux jeunes d'apprendre à conduire prudemment leur vélo tout en ayant du plaisir. Par les thèmes abordés (signalisation routière, visibilité, port du casque, règles de circulation et code gestuel), ils comprennent que le vélo n'est pas un jouet et qu'ils doivent observer les mêmes règles de sécurité que les autres usagers de la route. Plusieurs outils sont disponibles, soit un DVD, une présentation PowerPoint, un guide d'animation, des feuillets d'énigmes pour les élèves ainsi qu'un guide à remettre aux élèves résumant les règles de sécurité routière (contacter votre service de police).

http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/genivelo.php

Guide d'organisation d'une randonnée à vélo avec des jeunes (3^e cycle)

Guide rassemblant les pratiques sécuritaires et les conseils de spécialistes pour l'organisation d'une randonnée à vélo de courte durée avec des jeunes (une journée ou moins).

http://www.saaq.gouv.qc.ca/documents/documents_pdf/prevention/journee_velo.php

Piétons et conducteurs, vigilants pour la vie [dépliant pour les parents]

Dépliant présentant les règles de sécurité à suivre en tant que piétons ainsi que les règles de courtoisie à respecter en tant que conducteur.

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton_conducteur.pdf

Affiches à télécharger :

J'apprends à être prudent à pied

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_prudent.pdf

J'apprends à rouler en sécurité

http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_rouler.pdf

Nature-Action Québec

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif » disponible sur demande;
- Animations en classes sur le transport actif et la sécurité routière.

Exemple de dépliant à distribuer aux parents

En sécurité aux débarcadères

École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des **débarcadères** ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



La sécurité

aux abords de l'école pour vous et vos enfants

Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école; si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.

Corridor scolaire

École De Montarville



Sur le chemin de l'école... en toute sécurité!



450 653-2443
stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014



Les corridors scolaires

Pour un trajet sécuritaire...

En 2009, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a implanté des **corridors scolaires**.

On peut les reconnaître à l'aide des panneaux ovales jaune fluo rappelant la couleur des zones scolaires. Ces panneaux sont des points de repère pour les écoliers et invitent les automobilistes à circuler prudemment dans ces rues. Ainsi, votre enfant peut se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité.

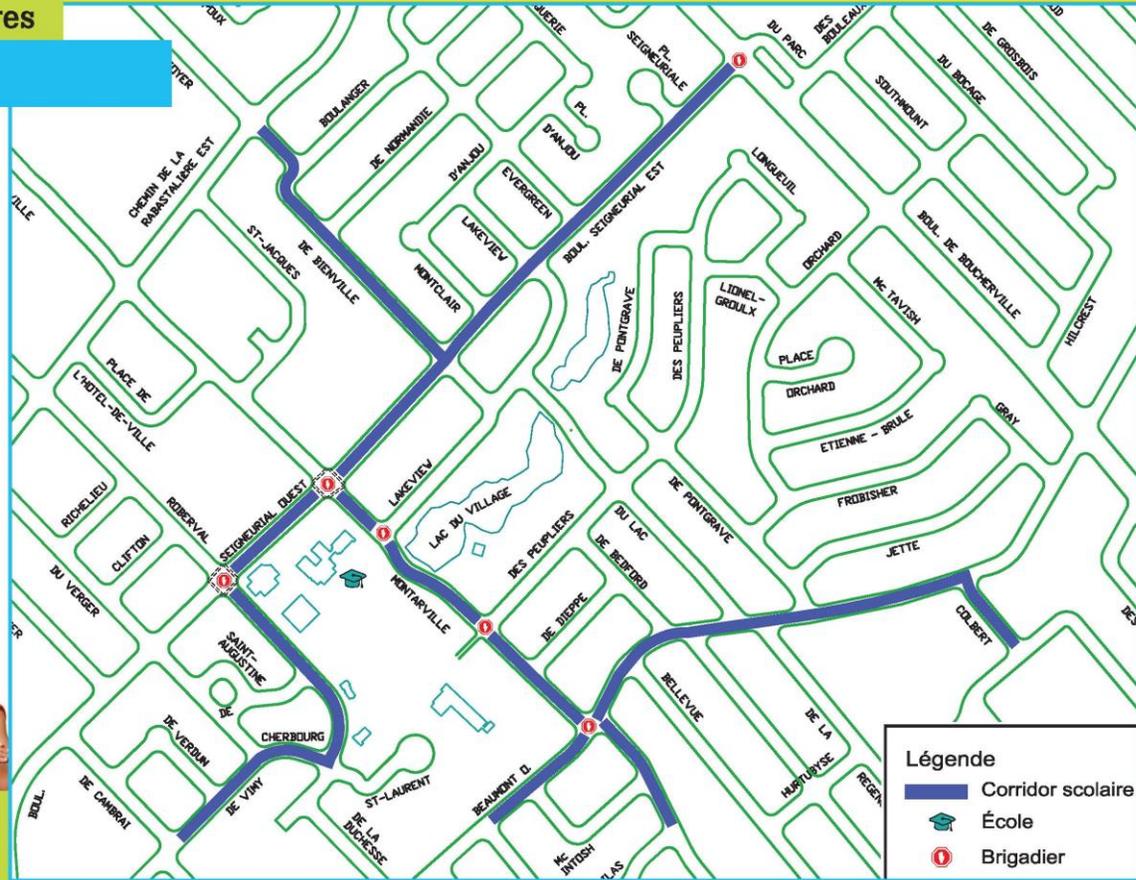
À l'aide du plan, déterminez avec votre enfant le meilleur trajet entre la maison et l'école.

Conseils de sécurité destinés aux enfants

- Marcher en groupe, sans courir ni se chamailler.
- Traverser les rues aux intersections et aux passages piétons.
- Regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour vérifier s'il vient des véhicules.
- Garder un contact visuel avec les conducteurs, pour s'assurer d'être vu.
- Respecter les feux de circulation et arrêts obligatoires.
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, en bordure de la rue.
- Se méfier et ne pas s'approcher des inconnus.
- Écouter les consignes des brigadiers scolaires.
- Emprunter le trajet prévu et rentrer à la maison sans s'attarder.



Pour la sécurité des élèves, la Ville déneigera en priorité les trottoirs des corridors scolaires.



Légende

- Corridor scolaire
- École
- Brigadier

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Nom de l'école : _____
Adresse : _____
Nom et titre de la personne-ressource de l'école : _____
Nom et titre de la personne-ressource de la Ville : _____
Intervenants du CISSS impliqués : _____
Autres : _____

Présentation du plan de déplacement fait le : _____
Les participants étaient : _____

Résolution du programme au conseil municipal : oui non

Suivi des recommandations :

Numéro de la recommandation	Pistes de solutions envisagées	Acteurs concernés	Échéancier	Réalisé oui/non

